



Charte

DU PARENT ACCOMPAGNATEUR

Mon rôle



J'accompagne le groupe d'enfants en sortie ou pour une activité. l'enseignant me fait confiance mais il reste à tout moment responsable des élèves. Je m'engage à respecter cette charte.

J'ai une attention égale envers tous les enfants du groupe et je ne m'occupe pas particulièrement de son enfant.

J'accepte l'éventualité de ne pas avoir son enfant dans le groupe.

La surveillance



Je fais respecter les règles données par l'enseignant.

J'aide les enfants à rester attentifs, à s'investir, à comprendre.

Je préviens l'enseignant si le comportement d'un enfant surprend, dérange...

J'informe l'enseignant immédiatement en cas de problème entre élèves (discipline, conflit, blessure...)

Je ne peux donner aucune sanction, ni punition. Je m'adresse à l'enseignant.

Dans le bus, je ne m'installe pas à côté de mon enfant ou d'un autre enfant (sauf si demandé par l'enseignant).

La sécurité



Je respecte les consignes données par l'enseignant et je ne prends pas d'initiatives personnelles (changement d'itinéraire, d'activité, de consigne, d'horaire...)

J'ai un langage et une tenue adaptés au contexte scolaire.

Pendant les temps de surveillance, je n'utilise pas mon portable.

Si je dois m'éloigner du groupe, j'en avertis l'enseignant.

Je ne fume pas en présence des élèves.

Je ne propose ni aliments, ni friandises sans autorisation de l'enseignant.

Je ne donne aucun médicament, crème, spray...

Le respect de la vie privée



Je garde confidentielle toute information qui serait portée à ma connaissance dans le cadre de l'activité (situation familiale, médicale, comportementale...)

Je ne suis pas autorisé à photographier ou à filmer. Je respecte le droit à l'image des enfants, de leur famille et de tous (article 9 du code civil). Seul l'enseignant peut décider que des photos soient réalisées à des fins pédagogiques; il reste garant du respect du droit à l'image des élèves qui lui sont confiés.

Si l'enseignant me le demande, je peux prendre des photos et vidéos mais je m'engage à ne pas les proposer à d'autres personnes que l'enseignant, ni à les diffuser sur internet.

Merci



Cette charte est établie pour permettre à chacun d'endosser ses missions avec sérénité afin que les élèves bénéficient d'une activité pédagogique de qualité en toute sécurité.

Sans vous, aucune sortie ne peut avoir lieu et nous vous remercions du temps que vous consacrez à l'école.

Merci